



## LA CENCO DENONCE LES ATTAQUES CONTRE L'EGLISE CATHOLIQUE ET SA HIERARCHIE

1. Le 31 décembre 2017, le Comité Laïc de Coordination (CLC), une association reconnue par l'autorité ecclésiastique compétente dans l'Archidiocèse de Kinshasa, interpellé par les messages pastoraux de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), a organisé une marche pacifique et non violente pour réclamer **la mise en œuvre effective, intégrale et de bonne foi de l'Accord politique global et inclusif du 31 décembre 2016.**

2. Au lendemain de cette marche pacifique, suivie également dans certaines provinces, le Nonce Apostolique a publié un communiqué rappelant à l'opinion publique « le droit de chaque baptisé catholique de se constituer en association et de promouvoir des initiatives qui soient en harmonie avec la mission de l'Eglise. La promotion de la justice sociale et la défense des droits civils et politiques des citoyens font intégralement partie de la Doctrine sociale de l'Eglise »<sup>1</sup>.

La CENCO a également publié un communiqué pour manifester son indignation et condamner la répression violente et sanglante par les forces de l'ordre contre les manifestants, ainsi que pour exprimer sa compassion et sa proximité spirituelle à l'égard des victimes et de leurs proches (cf. Communiqué du 2 janvier 2018).

A son tour, Son Eminence Laurent Cardinal MONSENGWO, dans l'état d'âme d'un père face au mauvais traitement infligé à ses fils et à ses filles dont certains en sont morts, a, avec raison, élevé le ton pour fustiger les auteurs de ces actes insupportables.

**3. Depuis lors, l'on assiste à une campagne d'intoxication, de désinformation voire de diffamation orchestrée même par des responsables des Institutions de la République contre l'Eglise catholique et sa hiérarchie. Le Peuple congolais en est témoin. C'est inacceptable ! Cette campagne de mépris vise particulièrement l'autorité de Son Eminence Laurent Cardinal MONSENGWO, considéré à tort comme instigateur des actions visant à déstabiliser les Institutions en place et à vouloir s'emparer du pouvoir. Nous exigeons des preuves à ces graves accusations portées contre sa personne.**

4. La CENCO désapprouve la diabolisation volontairement distillée à l'endroit de Son Eminence le Cardinal, Archevêque de Kinshasa et Membre du Conseil des neuf Cardinaux choisis par le Pape François pour le gouvernement de l'Eglise universelle. Elle lui réaffirme son soutien total et sa proximité.

---

<sup>1</sup> Cf. Communiqué du Nonce apostolique du 2 janvier 2018.

5. Aux prises de positions de la CENCO, certains opposent le principe de laïcité de l'Etat congolais, d'autres prônent la notion de neutralité de l'Eglise. **Il convient de retenir que le caractère laïc de l'Etat congolais ne peut pas empêcher l'Eglise catholique d'accomplir sa mission, celle d'annoncer la Bonne Nouvelle du salut, d'être au service de la population congolaise en vue du respect des droits de l'homme et de la dignité humaine indispensables à son bien-être et à son développement intégral.**

6. En effet, « l'Eglise qui, de par sa nature, a le droit d'intervenir dans les questions de foi et des mœurs, peut prendre position en matière politique »<sup>2</sup> en vue « d'exercer sa sollicitude et ses responsabilités à l'égard de l'homme qui lui a été confié par le Christ lui-même »<sup>3</sup>. Elle a le droit de « porter un jugement moral même en des matières qui touchent le domaine politique quand les droits fondamentaux de la personne ou le salut des âmes l'exigent »<sup>4</sup>.


7. **La CENCO en appelle au respect des droits aux manifestations pacifiques et à la liberté de culte garantie par la Constitution de la République (cf. Art. 26). Elle exige le respect et la considération dus aux autorités ecclésiastiques, en l'occurrence le Cardinal Archevêque de Kinshasa, le Nonce Apostolique en RD Congo et l'ensemble des Evêques. Il est juste et urgent que des sanctions exemplaires soient prises à l'encontre de ceux qui ont torturé, blessé et tué nos concitoyens ainsi que de ceux qui ont délibérément profané nos églises, lieux saints consacrés à la prière et à la rencontre avec Dieu.**

8. La CENCO dénonce également toute tentative de division de l'Episcopat congolais orchestrée à des fins politiciennes. L'Episcopat congolais ne peut se diviser ni être dédoublé comme des partis politiques. Partageant les joies et les peines de leur peuple, les Evêques membres de la CENCO restent solidaires les uns des autres dans une communion effective et affective.

9. Nous demandons au Peuple congolais de ne pas se laisser influencer par cette campagne dont les auteurs ignorent superbement sa souffrance. **Nous l'invitons à demeurer debout et vigilant**, à prendre son destin en mains et à barrer pacifiquement la route à toute tentative de confiscation ou de prise de pouvoir par des voies non démocratiques et anticonstitutionnelles.

10. Que Dieu bénisse la RD Congo et son peuple.

Fait à Kinshasa, le 11 janvier 2018.



✠ Fridolin AMBONGO BESUNGU  
Archevêque de MBANDAKA BIKORO  
Vice-Président de la CENCO




✠ Marcel UTEMBI TAPA  
Archevêque de KISANGANI  
Président de la CENCO

<sup>2</sup> CEZ, *Appel au redressement de la nation*, 1978, n. 4.

<sup>3</sup> JEAN PAUL II, *Centisimus Annus*, 1989, n. 53.

<sup>4</sup> VATICAN II, *Gaudium et Spes*, 76, § 5.